FICHE FRATERNITÉ

(Mise à jour le 24 01 2020)

Manuel Tonolo, prag philosophie, INSPE antenne de Chambéry, Université Grenoble-Alpes

SOMMAIRE :

I- COMPRÉHENSION DU CONCEPT
A- Histoire :
1-Une double origine morale antique, et un double sens initial, tiré de l'analogie avec la fratrie de sang : les frères en amitié, et les frères en humanité.
2-Deux reprises morales ultérieures : fraternité verticale et horizontale
3-Une transformation de cet idéal moral en valeur politique
B- Définitions- distinctions et évolution dans l'éducation au rapport à l'autre.
C- Problématisations pour une discussion philosophique :
II- JUGEMENT ET NORME
A- Éléments de connaissance : intérêt général et intérêt particulier ; solidarité sociale, impôts, mutualisme,
1- L'État démocratique repose sur une solidarité de tous envers tous
a- une solidarité politique : la solidarité publique d'État
b- une solidarité morale : la solidarité d'engagement associatif
2- Philosophie de la solidarité
a- Bernard Bourgeois et la philosophie du solidarisme (« Solidarité » ,1896)
b- Émile Durkheim (1858-1917) et la *« solidarité organique »*
3- Enjeux philosophiques de la solidarité
B- Le principe de fraternité : la fraternité est à la fois une valeur républicaine et un principe juridique.
C- Éléments de réflexion.
D- Les degrés de fraternité, des fraternités communautaires à l'universalité morale
E- Bibliographies de préparation
1- Bibliographie de préparation pour un débat
2- Bibliographie d'approfondissement
III- SENSIBILITÉ : Littérature Jeunesse et FRATERNITÉ
A- Choisir un texte de Littérature Jeunesse sur la Fraternité :
B- Bibliographies de Littérature Jeunesse sur la Fraternité :
C- Œuvres musicales sur la Fraternité
IV- ENGAGEMENT : régulation de conflit, coopération, porter secours
1-Connaître et apprécier autrui : empathie, jeux de rôle, cartes de la fraternité...
2-Connaître les Droits de l'homme et les droits de l'enfant.
3-Travail de coopération :
4-Enseigner la fraternité dans la classe
5- Dans la régulation des conflits avec autrui :
a-Messages clairs
b-Tutorat et pratique de la Fraternité dans la classe :
c-Brevets de tuteurs, du cycle II au collège :
d- Sensibilisation aux gestes qui sauvent et formation aux premiers secours :

I- COMPRÉHENSION DU CONCEPT de FRATERNITÉ :

A- Histoire :

1-Une double origine morale antique, et un double sens initial, tiré de l'analogie avec la fratrie de sang : les frères en amitié, et les frères en humanité.

-L'origine antique des *communautés philosophiques particulières, car fratries choisies* par des « frères-amis » partageant les même valeurs spirituelles dans une communauté de vie construite. Il s'agit de sectes (dans un sens qui n'est pas le sens péjoratif actuel) philosophiques, religieuses, scientifiques,,..
-Ces communautés de vie choisie, débouchent parfois comme chez les Stoïciens, sur l'idée, avancée d'abord par Diogène le cynique, d'une *communauté universelle d'humains, « frères en humanité » car relevant d'une origine commune antérieure donnée* (cosmopolitisme). Le monde, dans la représentation antique, étant un tout dont chaque être est une partie, les membres de la famille humaine sont donc « frères » et « sœurs » du fait de cette origine commune donnée, à l'image de la sympathie universelle ontologique (entre les êtres).
Une communauté particulière, construite et choisie d'un côté, ou une communauté à visée universelle, mais à partir d'un ensemble à la fois déjà donné (l'espèce humaine)?
On peut remarquer que cette oscillation entre l'humanité à construire (humanisme, qualité morale fondamentale à développer), et l'espèce commune d'origine (ensemble des humains) constituent les deux sens du terme « humanité » qui donne son sens à celui de fraternité.

2-Deux reprises morales ultérieures : fraternité verticale et horizontale.
-Le *christianisme* reprend ensuite cette idée d'une fraternité universelle des hommes, des créatures issues cette fois d'une origine commune qui n'est pas le cosmos, mais un Dieu, et qui incite à viser un salut commun par un genre de vie imprégné des valeurs chrétiennes. On passe alors d'une fraternité horizontale autour d'une vie commune choisie à l'image d'une vision partagée, à une fraternité humaine verticale, car fondée sur un rapport à un Père transcendant. Parmi les valeurs chrétiennes, on trouve celle de la charité, qui n'est pas une « vertu cardinale », c'est à dire existant dans les *rapports humains*, mais une « vertu théologale », c'est à dire une vertu en jeu dans le *rapport de l'homme à Dieu*. Autrement dit, la charité est un amour spiritualisé du prochain non pour lui-même, mais dans un rapport à Dieu., On voit comment la fraternité chrétienne se fait verticale dans son rapport au Père fondateur.
-La *Franc-maçonnerie* retrouvera également cette valeur, en partant de l'analogie de la fraternité professionnelle des corporations artisanales autour de la transmission aux « compagnons » des connaissances et des valeurs d'un métier. Elle l'élargira à l'utopie d'une fraternité universelle et humaniste à encourager : la fraternité interne et particulière des francs-maçons, choisie et construite, à l'image d'une fraternité humaine externe et universelle à promouvoir. Si la fraternité maçonnique reprend le symbolisme vertical de la chrétienté, c'est l'aspect horizontal autour de valeurs partagées dans les loges qui va l'emporter.

3-Transformation de cet idéal moral en valeur politique, avec sa résurgence au moment de la Révolution Française, qui s'affirmer comme un substitut laïque de la valeur chrétienne de charité.

On va retrouver dès 1789 deux sens différents de la fraternité, avec deux polarités différentes :

- La « *Fraternité positive* » entre les membres d'une même communauté politique se structurant joyeusement, voire de façon festive, autour des mêmes valeurs de liberté et d'égalité. Cette fraternité se rencontre alors autour de l'expérience joyeuse du faire ensemble amical et festif du *« salut et fraternité »* de la Fête de la fédération (14/07/1790) à l'intégration de la fraternité dans la devise ternaire, formulée par Robespierre en 1790, et officialisée par la révolution de 1848 dans la fraternité "conviviale" des banquets républicains.

- La « *Fraternité négative* » autour d'un combat pour défendre les valeurs universelles contre ses ennemis, la fraternité dans une lutte pour promouvoir ou sauvegarder l'universalité. C'est*« la fraternité*

ou la mort » de la Terreur et de la période montagnarde. Cette fraternité-terreur, comme l'analyse Sartre dans « Critique de la raison dialectique », se retourne parfois contre la liberté qu'elle voulait promouvoir -indépendamment du noble motif d'émancipation collective qu'elle se donne- en liant par le *serment* fondateur chaque liberté et en permettant à chaque membre de cette fraternité de supprimer tout membre qui la trahirait. Chaque membre se retrouve donc à aliéner sa liberté dans le serment au groupe fraternel, quand il croyait au contraire lutter pour elle.

B- Définitions- distinctions et évolution dans l'éducation au rapport à l'autre.

Amitié : relation privilégiée entre plusieurs personnes, l'amitié n'est pas forcément fraternelle. Je choisis mes amis, mais j'ai des relations fraternelles avec les membres d'une même communauté d'origine. La fraternité relève d'une même origine, que je n'ai pas choisie, comme on ne choisit pas ses frères et sœurs.
Empathie : savoir se mettre à la place d'un autre afin de ressentir ce qu'il ressent ou pense.
Aide : volonté d'intervenir pour permettre à autrui d'accomplir ce qui est bien pour lui.
Entraide : aide mutuelle (car on peut aider quelqu'un sans forcément que ça soit mutuel)
Solidarité : lien social basé sur une communauté d'intérêt dans la différence. Un sentiment de dépendance des membres de cette communauté particulière à l'égard de ceux qui sont les plus vulnérables, dans le besoin, et l'exigence de se soutenir ensemble pour former un groupe plus « solide ».
La solidarité internationale ou la solidarité transgénérationnelle montrent l'importance de la continuité entre l'*intérêt* d'un groupe avec l'ensemble des autres, dans l'espace comme dans le temps.
La solidarité suppose une communauté d'intérêts ou, plus exactement, de but et d'action, une obligation d'entraide dans l'accomplissement d'un même destin. Tous les combattants d'une même armée par exemple sont solidaires dans la défaite ou la victoire. Ils ne se sentent pas nécessairement frères.
Collaboration : accent mis sur le travail en commun entre personnes appartenant à une même structure.
Coopération : accent mis sur le résultat, l'œuvre commune entre personnes animées d'un même objectif.
Charité : Rapport de solidarité fondé sur une soumission commune à Dieu, qui entérine souvent un rapport d'inégalité entre le "charitable" et celui qui reçoit. Si le don prodigué par le "charitable" se veut à l'image de la gratuité de l'amour divin, il apparaît parfois comme une façon intéressée de se garantir un au-delà.
Altruisme : souci désintéressé des autres et du genre humain.
Respect : considérer tout autre individu, par delà sa différence, comme un humain dont la dignité est égale à celle de tout humain.
Fraternité : Lien affectif et moral avec d'autres humains, basé sur une origine commune (nation = naissance) et l'appartenance à un même effort de construction citoyenne (= dont la fratrie est la métaphore), derrière les différences singulières (culture, croyances, appartenances diverses...).
Un outil pour la fraternité des humains : la déclaration des droits de l'homme (de l'humain ?), ainsi que celle des droits de l'enfant.
Extension ultérieure dans une f*raternité universelle* (cf cosmopolitisme des stoïciens): respect de la personne humaine en chaque individu, qui unit les humains en reconnaissant en chacun une appartenance commune et humaniste. Même chose pour la « fraternité entre les peuples », qui, comme la « solidarité internationale », s'étend aux autres peuples…
La fraternité peut être positive, joyeuse en célébrant le lien entre les libertés humaines (fraternité-conviviale), ou négative et défensive pour conserver la communauté contre un danger extérieur (fraternité-combat)

Lien entre la fraternité et la liberté et l'égalité :

Une fraternité négative : la fraternité de combat

Il importe de comprendre le lien qu'entretient la fraternité avec les deux autres valeurs républicaines avec lesquelles elle fait système. La fraternité est une exigence de justice pour tous (Debray), c'est donc une fraternité de combat. Une fraternité « négative », de combat, car elle nous rappelle que l'égalité des libertés n'a pu exister qu'à la suite d'une fraternité qui a su se battre pour la conquérir. Et que cette fraternité des armes pour défendre la liberté durement acquise est toujours actuelle.

Une fraternité positive : la fraternité de fédération

La fraternité est aussi le ciment de la communauté qui se fédère, et complète le deuxième terme de la devise républicaine. Là où on peut voir autrui comme une menace négative pour ma liberté, une limitation qui me peut me léser, la République réclame une règle d'égalité et de justice qui limite les abus et vise le partage des droits. La fraternité de fédération, quant à elle, souligne au contraire l'aspect complémentaire et positif d'autrui, envisagé comme une personne partageant avec moi une même origine, avec qui je peux me fédérer pour fonder un lien qui m'enrichit de la force d'un autre, tendue vers une exigence commune. L'égalité montre *négativement* que ma liberté commence là où s'arrête les menaces des excès de celle des autres. La fraternité révèle *positivement* que ma liberté peut aussi s'enrichir et se prolonger par celle des autres. Le mutualisme est une conséquence de cette fraternité positive : *"My personal freedom, confirmed by the liberty of all, extends to infinity."* Autrui n'est plus alors une menace pour ma liberté, mais celui qui peut me renforcer par son exigence d'un idéal commun. La fraternité n'est alors plus seulement la fédération qui combat pour la défense de ses valeurs communes menacées (liberté et égalité), mais aussi, pour un régime politique, l'idéal moral d'une fédération pacifique et conviviale qui se construit autour d'elles.

Une fraternité contrainte : la fraternité de condition

La fraternité peut-être la conséquence de la conscience de l'appartenance à une situation commune faillible : elle est alors liée à la **conscience d'une fragilité commune de condition**, qui nous rapproche. Verrons-nous croître dans les temps qui viennent une nouvelle évolution de la fraternité, une « fraternité de condition », qui se rapporterait cette fois, non plus à la conscience d'une origine commune, mais désormais à la conscience d'un avenir environnemental commun menacé, révélant ainsi la fragilité essentielle de notre condition écologique commune ?

→ **Notions connexes** : Paix, amitié, tolérance, Droits de l'Homme, Droits de l'enfant. Solidarité, impôt dégressif, protection sociale, droits sociaux...

→ Il est possible d'établir une **gradation du lien social** entre les individus **vers la fraternité** à partir de la socialisation basique et minimale de la simple coexistence du « Vivre ensemble » :

Coexistence du « vivre ensemble » → tolérance/ceux qui ne sont pas nos amis → politesse formelle → copinage → amitié → coopération (« faire ensemble ») → solidarité / autres citoyens (il faut « consolider » le groupe civique auquel on appartient) → fraternité, car respect / tout être humain.

C- Problématisations pour une discussion philosophique :

1- La fraternité implique à la fois une commune origine et des différences
=> Faut-il refuser certaines différences (pour privilégier ce qu'on a en commun) , ou accepter toute les différences dans une même communauté hétéroclite sans lien commun ? Fraternité universelle vs communautarisme d'un groupe replié sur lui-même ?

2- La fraternité revêt deux sens qui se confrontent régulièrement : le droit du sang et le droit du sol.

- → Une fraternité d'abord liée à une origine *naturelle* dans une communauté de fait : la fraternité des frères de sang, nés ensemble et issus d'un même groupe donné, la *nation* (nascor = naître). Ici, la fraternité de fait est la conséquence d'une condition première : la communauté d'origine. Fraternité close et conservatrice.
- → Fraternité ensuite liée à une communauté *culturelle* à construire : l'idéal d'une f*raternisation* avec des étrangers à ma famille de fait, pour forger ensemble une fraternité de droit, morale ou politique. Ici, la fraternité de droit est la cause d'une condition seconde : la communauté fraternelle à construire, dans une mutualité morale, ou dans un projet politique à bâtir.
  Fraternité ouverte et innovatrice.

3-Trop de ressemblance n'amène-t-il pas les frères à se différencier par l'affrontement (Cf la rivalité mimétique de René Girard) ?

4- La fraternité au sein d'une communauté de « frères » ne peut-elle se faire au détriment de la communauté nationale ? Voire au détriment de la communauté humaine ? La fraternité dans une bande de brigands, ou la fraternité nationaliste.

5- Faut-il choisir entre une fraternité républicaine nationale et une fraternité universelle ?
Peut-on refuser d'autres frères humains ? Peut-on ne revendiquer la valeur du lien fraternel qu'avec les humains du pays auquel on appartient sans se soucier des liens que nous entretenons avec les autres humains ? La fraternité peut-elle se construire au détriment d'autres humains exclus des droits les plus élémentaires ? La fraternité républicaine peut-elle se concevoir sans visée d'universalité envers toutes les fraternités humaines, surtout celles dont la liberté est opprimée, comme celle des révolutionnaires qui l'ont mise au premier plan ?

6- La fraternité est donc la volonté de construire du lien avec les autres, de concrétiser dans la pratique de chaque rapport humain cette commune appartenance postulée : respect /sensibilité, prévalence de l'intérêt général /droit et règle, conscience de l'importance du jugement des autres /jugement, coopération / engagement. Ainsi la fraternité change-t-elle progressivement de sens : d'une signification factuelle (une ***communauté d'origine*** qui entraîne un lien de parenté) elle passe à une signification axiologique (une ***communauté de valeurs*** partagées qui construit une relation de co-citoyenneté républicaine). On n'est moins frères parce qu'on est nés dans un même pays que parce qu'on reconnaît ensemble les même valeurs de la République.

7- Si la fraternité vient comme troisième terme dans la devise, n'est-ce pas parce que, si la liberté et l'égalité ne sont pas mises en avant, la fraternité tout comme la solidarité peuvent viser des objectifs peu louables ?
=> nécessité de problématiser cette notion en prenant conscience des limites de la solidarité comme de la fraternité : la solidarité avec mon groupe peut m'inciter à refuser toute solidarité vis-à-vis de ceux qui n'y appartiennent pas ; je peux être solidaire avec quelqu'un pour réaliser une action immorale ou illégale ; C'est par exemple la solidarité entre malfrats, dans une bande d'escrocs.. Je peux aussi m'appuyer sur une certaine fraternité … dans la mafia ! Mais que vaut la fraternité des Dalton s'ils se tiennent par la main tout en ayant l'autre sur le revolver ? La *fraternité* ne devient-elle pas alors le simple lien qui unit une "bande" plus forte, si la caractère positif de la *liberté* qu'elle exprime (ma liberté augmentée par d'autres libertés avec qui je forme un groupe qui se soutient) se fait aux dépens de l'*égalité* avec les autres libertés, qui en marque la limite négative (limiter ma liberté pour ne pas qu'elle empiète sur celle des autres) ?
La devise doit donc faire système, si l'on veut éviter les excès d'un égalitarisme simplement restrictif par rapport à la liberté, ou les excès d'une liberté simplement rendue plus forte par la fraternité d'une bande d'individus libres à laquelle elle s'est adjointe. Ce n'est que dans le cadre d'une *égalité verticale* garantie par l'État républicain que peut se déployer une *fraternité horizontale* respectueuse de toutes les autres libertés.

8- La fraternité républicaine est la valeur du lien, une valeur, c'est à dire une fin qui se manifeste aussi dans les moyens : elle se donne comme l'idéal d'un monde à réaliser, régi par le respect mutuel et la conscience d'une commune origine et destinée. Sa traduction utopique est le cosmopolitisme -l'idéal d'un monde dont tous les membres se sentiraient citoyens libres et égaux, mais dans le souci d'une collectivité organique, dans un soutien réciproque. Sa traduction pratique est la coopération ou le mutualisme ; ou dans la solidarité entre membres qui se savent fragiles, mais plus « solides » en s'unissant (comme un fagot est plus solide que des branches isolées, ainsi que l'illustre la fable de La Fontaine « Le vieillard et ses enfants »). Sauf si cette « solidarité » se chercher une "solidité" au détriment d'autres libertés plus faibles , car le "faisceau" d'armes du "fasciste" ne développe guère une solidarité très universelle...

9- Enfin, le terme de Fraternité ne concerne-t-il pas surtout les liens entre individus masculins, et n'est-il pas trop tributaire de la "fraternité virile" d'une République en armes, dont le combat exclut les femmes ? La fraternité virile ne se fonde-t-elle pas sur la mise à l'écart des femmes, comme en témoigne le sort réservé à la Déclaration de la femme et de la citoyenne d'Olympe de Gouges ? En contrepoint, les femmes ne doivent-elles pas promouvoir la "sororité" des dominées ? Si toute l'histoire montre indéniablement jusqu'à présent le poids du sexisme et de la misogynie dans l'apparition des valeurs humanistes et démocratiques, la critique d'une lacune dans l'universalité réelle ne peut que profiter à ces valeurs qui voient s'étendre le champ d'application de l'universalité qu'elles revendiquent. A la fraternité donc de gagner en universalité et en mixité, en concernant à la fois aujourd'hui les hommes et les femmes, et ainsi de viser une universalité moins discriminante, comportant moins d'exclusion !
D'un côté, certain-e-s parlent en conséquence déjà d'adelphité, terme à leur yeux plus neutre. D'un autre côté, le combat pour mettre en avant les valeurs humanistes universelles comme la Fraternité a comme défi de tenter de prendre conscience et d'intégrer toutes les différences humaines jusqu'à présent été exclues ou discriminées, ce qui fera progresser la visée de son universalité. C'était déjà sans doute l'avis de Simone de Beauvoir qui achève son « *Deuxième sexe* » en concluant par un appel à la Fraternité, et non à la sororité : non pas qu'il faille refuser une solidarité entre exclues, souvent nécessaire, mais, par delà les différences, en appeler à une fraternité universelle entre toutes les libertés.
Fraternité que le contenu critique de son livre appelle à plus d'extension.
« Dans les deux sexes se jouent les mêmes drames de la chair et de l'esprit, de la finitude et de la transcendance ; les deux sont rongés par le temps, guettés par la mort, ils ont un même essentiel besoin de l'autre ; et ils peuvent tirer de leur liberté la même gloire ; s'ils savaient la goûter, ils ne seraient plus tentés de se disputer de fallacieux privilèges ; et la fraternité pourrait alors naître entre eux. […] Se reconnaissant mutuellement comme sujet, chacun demeurera pour l'autre un autre, la réciprocité de leurs relations ne supprimera pas les miracles qu'engendrent la division des êtres humains en deux catégories[…]. C'est au contraire quand sera aboli l'esclavage d'une moitié de l'humanité et tout le système d'hypocrisie qu'il implique que la "section" d'humanité révélera son authentique signification et que le couple humain trouvera sa vraie figure. […] Pour remporter cette suprême victoire il est entre autres nécessaire que par delà leurs différenciations naturelles, hommes et femmes affirment sans équivoque leur fraternité. »

II- /JUGEMENT et NORME

A- Éléments de connaissance : intérêt général et intérêt particulier ; solidarité sociale, impôts, mutualisme,

1- L'État démocratique repose sur une solidarité de tous envers tous :

a- une solidarité politique : la solidarité publique d'État au service de l'intérêt général
(cf Pena-Ruiz, 2011, chp 6)

- L'impôt progressif sur le revenu, fondé sur la redistribution, inventé par Condorcet (Sur l'impôt progressif) ; L'Impôt de Solidarité Fiscale ; La solidarité sociale, uniforme, unique et universelle.
- Les mutuelles, issues du mutualisme, et le syndicalisme ;
- la sécurité sociale crée le 4 octobre 1945 pour aider les français-es traversant des périodes difficiles (maladie, maternité/paternité, invalidité, décès, accident du travail, maladie professionnelle, vieillesse, famille) ; le Revenu de Solidarité Active…;
- L'assurance chômage ;
- La Complémentaire Santé Solidaire (qui remplace la Couverture Maladie Universelle)

b- une solidarité morale : la solidarité d'engagement associatif : (cf Pena-Ruiz, 2011, chp 5)

- Le Secours Populaire, « Les Restos du cœur »… toutes les associations humanitaires nationales ;
- Amnesty International, La Croix rouge, toutes les associations humanitaires internationales

cf Henri Pena-Ruiz : « *Qu'est-ce que la solidarité ?* » Ed. Abeille et Castor, 2011.

2- Philosophie de la solidarité :

a- Léon Bourgeois "Solidarité" (1896), ou ici, et la philosophie du solidarisme :

La solidarité fonctionne comme un « quasi-contrat » qui nous force à coopérer dès notre entrée dans la vie sociale avec nos concitoyen-ne-s, car chaque nouveau-né contracte une dette sociale vis à vis des adultes de la société qui vont le prendre en charge et lui apporter secours, santé, éducation, services…
- *Léon Bourgeois, théoricien de la dette sociale* ; *Le solidarisme de Léon Bourgeois,* Naissance et métamorphose d'un concept ; *La philosophie solidariste* ou *ici* ; *Le solidarisme, une doctrine juridique et politique française de Léon Bourgeois à la Ve République* ;

b- Émile Durkheim (1858-1917) : la *« solidarité organique »*

Pour E. Durkheim, la solidarité est ce qui fonde l'appartenance sociale.
Dans les sociétés individualistes modernes, marquées par la fragmentation, *la division du travail* et la multiplication des métiers, la solidarité est analogue à la solidarité d'un organe à l'ensemble du corps, où chaque organe *différent* joue son rôle et dépend de chacun. Durkheim parle alors de *solidarité organique*, où chaque individu est complémentaire aux autres. Durkheim *établit une différence* avec la ***solidarité mécanique*** des temps anciens où les personnes étaient solidaires avec leurs *semblables*.
E. Durkheim : De la division du travail social (1893)
Émile Durkheim et la « solidarité organique ; La solidarité, le nœud théorique de la pensée durkheimienne ;

3- Enjeux philosophiques de la solidarité :

- C'est l'avènement de la République que va poindre la valeur d'une *solidarité* qui sécularise la *charité* religieuse. Il ne s'agit plus, comme avec la charité, de faire reposer sur la providence divine la responsabilité du destin des humains que la charité ne fait qu'aménager sur un plan secondaire. Il s'agit avec la solidarité de prendre conscience que les humains sont aussi en partie responsables du destin de leurs congénères, et que les aléas de la vie rencontrés par les uns sont aussi ceux que pourraient rencontrer les autres.

- On peut définir la solidarité comme une valeur d'entraide mutuelle portée à des personnes vulnérables. Quand elle est une valeur morale universelle, elle est fondée sur l'égale dignité de chaque être humain et sur le sentiment d'une dépendance réciproque. Elle repose aussi sur la conscience d'une fragilité partagée résolue par une socialisation des risques : chacun peut être placé dans une situation de vulnérabilité et se trouver dans le besoin d'une aide d'autrui. En l'autre qui a besoin d'une aide aujourd'hui, je reconnais celui ou celle que je peux être demain. C'est cette interdépendance et cette fragilité commune qui vont entraîner chez chaque citoyen l'obligation morale de solidarité.

- Mais la solidarité peut être aussi une valeur particulière qui ne s'applique qu'à des bénéficiaires choisis : je décide de n'aider que ceux qui appartiennent à ma communauté, ceux qui me ressemblent, ou ceux dont je peux escompter une récompense ou en retirer un intérêt, sans s'appliquer à tout être humain.

- La finalité poursuivie par la solidarité permet aussi de distinguer les différents usages qu'on peut en faire. La solidarité comme valeur particulière n'est pas toujours très estimable si elle vise un objectif

obtenu aux dépends de l'intérêt d'autrui. Après tout, la mafia et les associations de malfaiteurs reposent aussi sur la solidarité, et on peut être solidaire pour commettre un acte criminel… Tous les dilemmes opposant la valeur d'amitié et celle de la Justice permettent de se poser cette question.

- La solidarité peut-elle être parfois aussi un emplâtre sur une jambe de bois, comme a pu l'être la charité en son temps ? Si le système de gouvernement ne compte que sur les initiatives individuelles de solidarité pour colmater les déficiences du système, n'y a-t-il pas une récupération cynique de la valeur individuelle de solidarité pour sauver un système insuffisamment solidaire refusant de se remettre en question ?

- La solidarité entraîne-t-elle une déresponsabilisation des personnes aidées ou l'aide momentanée qu'elle apporte semble nécessaire pour remettre sur pied tout être humain en difficulté ? On retombe ici sur les ambiguïtés de l'aide (apprendre à pêcher plutôt que donner des poissons, « aider à faire tout seul », comme le disait Maria Montessori). Mais la solidarité, si elle est universelle, ne peut être synonyme d'« assistanat », puisque l'assistant est condamné à conserver toujours le même rôle, alors que la solidarité prend naissance à partir d'une mobilité fondamentale des rôles qui peuvent toujours tourner (« En tant qu'être humain, moi aussi je peux me retrouver un jour dans cette situation »)

Alors solidarité universelle de tou-te-s avec tou-te-s ? Ou de certains (favorisés) avec certains (défavorisés) ? De certains (escrocs) avec d'autres (escrocs)? De certains avec d'autres semblables appartenant à la même communauté ?
La solidarité peut se pratiquer de bien des façons différentes, selon son extension et la finalité poursuivie.

Solidarité ≠ générosité et ≠ charité (site Philopourtous)
- Marie-Claude Blais : *La solidarité*
- Marie-Claude Blais : *Histoire et concept de solidarité* (conférence audio 2h)
  M-C Blais distingue « formes de solidarité :
    * La solidarité sociale de fait (dans la société, nous dépendons tous les uns des autres
    * La solidarité contractuelle de droit (Durkheim)
    * La solidarité de condition partagée (on partage tous la même condition sur terre, exposée aux mêmes problèmes -écologiques aujourd'hui, par exemple)
- Marie-Claude Blais, *La solidarité. Histoire d'une idée, Gallimard, 2007.*
  *(compte-rendu par **Tanguy Wuillème** ; par Julien Jeanneney ; par Anne Querrien)*

Les fondements théoriques de la solidarité et leurs mécanismes contemporains

- Bour, Pettier, Solonel : « *Apprendre à débattre au cycle 3* », 2003, Hachette Éducation : Fraternité : p 93-104. Solidarité p105-116 (cf fiche 23 De l'entraide à la sécurité sociale... p111)
- Caudron, « *Oser à nouveau enseigner la morale à l'école* », 2007, Hachette Éducation : *Solidarité : p65 et 143-149.*
- Henri Pena-Ruiz : *Qu'est-ce que la solidarité ? Le cœur qui pense.* Abeille et castor, 2011

B- Le principe de fraternité : la fraternité est à la fois une valeur républicaine et un principe juridique.

La fraternité, comme les autres valeurs républicaines, est aussi un principe constitutionnel, ce que confirme la réponse à une QPC le 6 juillet 2019 :[...]

*"7. Aux termes de l'article 2 de la Constitution : « La devise de la République est "Liberté, Égalité, Fraternité" ». La Constitution se réfère également, dans son préambule et dans son article 72-3, à l'« idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité ». **Il en ressort que la fraternité est un principe à valeur constitutionnelle.***

8. Il découle du principe de fraternité la liberté d'aider autrui, dans un but humanitaire, sans considération de la régularité de son séjour sur le territoire national. [...] "

Voir aussi « La fraternité dans le droit constitutionnel français », de Guy Canivet :

[...] « **Fonction subversive de la fraternité** :
A propos de la question de l'intégration des populations issues de l'immigration, s'engage une réflexion sur laquelle je voudrais rapidement conclure : la fonction subversive de la fraternité. On comprendra ici la subversion dans son sens propre, à savoir le processus par lequel les valeurs et principes d'un système en place sont contredits ou renversés.
Incontestablement, dans notre histoire, la fraternité a joué une fonction subversive. C'est elle qui lors de la Révolution de 1789 a renversé les valeurs aristocratiques d'une société d'Ancien Régime profondément inégalitaire. L'iconographie de la nuit du 4 août est une puissante illustration de l'élan fraternel qui, toutes classes confondues, noblesse, clergé et tiers état, décida l'abolition des droits féodaux.
C'est encore la fraternité qui fut à l'origine de l'abolition de l'esclavage, d'abord sous la Révolution de 1789 par le décret du 29 août 1793, puis de manière définitive par la Révolution de 1848 par le décret du 27 avril 1848 auquel Victor Schoelcher attacha son nom.
C'est aussi l'idéal de fraternité qui inspira le processus de décolonisation pacifique engagé par la Constitution de 1958, processus qui déboucha sur les référendums d'adhésion à la Communauté française puis sur ceux de l'accession à l'indépendance des colonies d'Afrique. »

Michel Borgetto, Libération, 10 juillet 2018

« [...] s'il est vrai que le contenu de la fraternité n'a pas été défini par le constituant, on en connaît, cependant, les grands contours : depuis la Libération, celle-ci fonctionne comme une sorte de principe «matriciel» comportant, pour l'essentiel, deux grands volets. Un volet «social», renvoyant à la solidarité : la fraternité ayant vocation naturelle à déboucher sur la mise en œuvre de politiques de protection et de redistribution (aide et action sociales, sécurité sociale, etc.) ; et un volet «civil» et «politique», renvoyant au «vivre-ensemble» : la fraternité impliquant par hypothèse - pour autant qu'elle prend appui non pas sur l'appartenance à un groupe mais sur l'éminente dignité attachée à la qualité d'homme - l'exercice de la tolérance, la bienveillance pour autrui, l'aide et la sollicitude à l'égard de l'étranger (celui-ci fût-il en situation irrégulière)… »[...]

Débat : *Qu'est-ce que la fraternité républicaine ?* émission radiodiffusée avec Emmanuel Aubin et Anne-Marie Le Pourhiet sur le principe de fraternité.

Colloque : « La Fraternité constitue notre ADN politique, social, philosophique et historique »
(Entretien avec Corinne Vézirian, historienne, Christophe Miqueu, philosophe et Isabelle de Mecquenem, philosophe, membre du Conseil des sages de la Laïcité, référents laïcité des INSPÉ de l'académie de Lille, Bordeaux et Reims)

C- Éléments de réflexion :

***** *« **Centrer la morale à l'école sur la culture de la fraternité** » (* Abdennour Bidar, *Plaidoyer pour la fraternité*)

*L'enseignement public et l'enseignement privé sous contrat doivent i**nstaller l'éducation à la fraternité au cœur de leur nouvel enseignement moral et civique** (EMC) prévu par le ministère de l'Éducation nationale. Quant à l'enseignement à domicile et aux institutions sous contrat, ils devront être contrôlés plus sérieusement, notamment sur ce point précis. C'est déjà ce qui a été amorcé avec la charte de la laïcité à l'école, dont j'ai été l'un des heureux rédacteurs et qui dit notamment dans son article que « la laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous, dans le souci de l'intérêt général ». La fraternité est présente dans ce texte, mais notre école parle surtout des valeurs civiques - civilité, citoyenneté, respect. **Elle doit faire beaucoup plus pour faire étudier et pratiquer des vertus morales chaleureuses : fraternité, générosité, altruisme, sens de l'autre et goût des autres, sens du don et du pardon, expression de la***

gratitude et de la reconnaissance, compassion, amour comme philia (« amitié »), amour comme agapê («charité, miséricorde»), empathie, capacité à souffrir de ce dont l'autre souffre et à se réjouir de ce qui le réjouit. Laisser la différence s'exprimer et chercher aussi ce qui rassemble. Sinon le silence donnera lieu à la violence. »

*La fraternité n'est pas la gentillesse, mais une vertu offensive, un combat contre l'atteinte aux droits des autres, une indignation active contre les injustices comme le dit Régis Debray :

*« _ la fraternité a plus d'angles et d'âpreté. Cet **art de faire famille avec ceux qui ne sont pas de la famille** est un lien de solidarité, mais pas avec n'importe qui. Il suppose des affinités particulières, en plus d'une résolution. Il engage le tout d'un individu. Alors que la gentillesse n'est qu'une marque de civilisation. C'est important, mieux vaut être poli que grossier, en bonne santé que malade, etc. Mais gare au risque du conformisme et de la fadeur. D'ailleurs, les « fratriarches » que j'ai connus n'étaient pas spécialement des gentils. Quand on s'engage à fond, c'est un camp contre un autre.[...] la fraternité est une revendication publique de justice.[...]La fraternité, c'est plus que de l'indulgence : c'est **ressentir l'atteinte à la dignité de l'autre comme mienne.** En outre, le collectif ne se conduit pas comme une personne. Ce n'est pas une addition de « moi » qui fait le « nous ». [...]Ce n'est pas non plus un effacement des « moi », sinon cela s'appelle le totalitarisme ! En effet, il faut trouver un « nous » qui permette aux « moi » de respirer, comme le « moi » doit ménager une place pour le « nous ». »[...] **Si vous êtes frère avec tout le monde, vous ne l'êtes avec personne. Être frère, c'est se « rassembler contre » – un occupant, un ennemi, un oppresseur…** Ou contre la religion de l'autre : le bouddhisme s'est construit contre l'hindouisme, le christianisme contre le judaïsme et le paganisme, le protestantisme contre le catholicisme… **Chaque apparition d'un « nous » témoigne d'un combat, est synonyme d'une nouvelle frontière posée. Il ne peut y avoir de «nous» sans «eux».***

_La fraternité n'est donc pas pacifique ?

*_En un sens, non. **La fraternité est solidaire d'une culture d'antagonismes et de conflits. Et aujourd'hui, ceux-ci ont mauvaise presse.[...]une fraternité est un réflexe de défense, de survie, un sursaut dans des situations de détresse**, comme après un séisme, par exemple. C'est pourquoi on n'est pas fraternel à vie : il n'y a que des «moments fraternité».*

_Que nous manque-t-il pour aller encore plus loin dans la fraternité ?

_Une valeur partagée. L'idée de consentir à quelque chose qui nous précède, nous excède et va nous succéder. Aujourd'hui, chacun veut vivre dans l'instant, pour soi et en fonction des bénéfices immédiats qu'il peut tirer d'une relation, sans penser à hier ni au lendemain… »

http://www.psychologies.com/Moi/Se-connaitre/Personnalite/Interviews/Regis-Debray-et-la-fraternite

« *La fraternité, c'est toujours le fait d'une minorité. Les majorités n'ont aucune raison d'être fraternelles. **La fraternité, c'est la seule force que l'on a quand on est faible.** La fraternité rime avec fragilité. La vulnérabilité fait lien. » http://blogs.lexpress.fr/lumiere-franc-macon/2012/09/23/regis-debray-a-la-gldf-la-fraternite-cest-la-seule-force-que-lon-a-quand-on-est-faible/*

« les grands moments de l'histoire basés sur la Fraternité ont souvent eu des fins violentes, en France et partout ailleurs. Le pouvoir lui préfère la solidarité, fraternité transférée à l'Etat-providence et qui fait mieux régner l'ordre public! Mais osons viser plus haut : secouer les chaînes génétiques, quand l'indio tend la main au Meztizo, quand le Blanc vote pour le Noir et que le Noir fait cause commune pour une cause qui dépasse chacun; en bref faire du nous avec du neuf. » https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Moment_fraternit%C3%A9#XII_-_Ambivalences

*****« *Sans la fraternité, la liberté conduit à l'égoïsme* »... Paul Bert, « L'instruction civique à l'école » 1882.

cf aussi : Abdennour Bidar : ***Les Tisserands***, Ed. Les liens qui libèrent, 2016

D- Les degrés de fraternité, des fraternités communautaires à l'universalité morale

Il est possible de distinguer plusieurs fraternités, selon leur degré sur l'échelle de la particularité à l'universalité.

De nombreuses fraternités sont des ***fraternités particulières***, c'est à dire des regroupements d'intérêts particuliers ou communautaires. Mafia ou lobby, nationalisme agressif ou ou communautarisme replié sur soi, groupement d'intérêts cherchant à prévaloir sur les autres intérêts… Ces fraternités particulières ne sont pas des vertus en elles-mêmes : elles se constituent le plus souvent contre les autres humains, et peuvent fréquemment s'opposer à la morale. La fraternité politique nationale à l'égard de tout français ne prend son sens que reliée à la fraternité morale universelle renvoyant à tout être humain.

La fraternité n'est une valeur appréciable que si elle vise l'universalité : s'ouvrir aux autres, y compris les plus lointains, et non seulement à ses proches. Former une cohésion POUR coopérer, faire œuvre

commune, et non pour œuvrer CONTRE d'autres afin de les soumettre dans une fraternité agressive. Certes, la fraternité peut être parfois défensive pour défendre des valeurs universelles menacées, mais elle ne peut prétendre à aucune moralité quand elle va par exemple asservir des peuples pour un intérêt personnel. Idéal de coopération humaine universelle, la fraternité peut aussi régulièrement se limiter à un vulgaire regroupement d'intérêts tentant de s'imposer à d'autres. C'est son rapport à l'universalité qui est déterminant.

E- Bibliographies de préparation :

1- Bibliographie de préparation pour un débat sur la fraternité et la solidarité :

-Bour, Pettier, Solonel : « *Apprendre à débattre au cycle 3* », 2003, Hachette Éducation :
Fraternité : p 93-104. Solidarité p105-116 (cf fiche 23 De l'entraide à la sécurité sociale... p111)
-Caudron, « *Oser à nouveau enseigner la morale à l'école* », 2007, Hachette Éducation :
Solidarité : p65 et 143-149.
-Galichet : « *Pratiquer la philosophie à l'école* », (en ligne) :
Fiche 13, p 77 : «L'homme et ses droits » (Qu'est-ce qu'une vie digne?).
-Galichet : « *Les droits de l'enfant, 10 débats à animer au cycle 3* », 2006, Belin Unicef.

2- Bibliographie d'approfondissement sur la fraternité :

- Art. Fraternité, in *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, dir. M. Canto-Sperber, p 751. tome1 (Fraternité-critique, fraternité-vertu, ou fraternité contractuelle ?)
- Mona Ozouf, Les idées et les mots, *Fraternité p 255-265* ; La fête révolutionnaire ; Fêtes et emblèmes, *La devise républicaine p 867 ;* L'École, *Sans oublier la fraternité p 952.* (numérotation des pages à partir de l'édition *De Révolution en République,* Quarto, 2015, Quarto Gallimard…)
- Les Lieux de Mémoire, (collectif) : III : Les France, Identifications, *Liberté, Égalité, Fraternité*, de Mona Ozouf. (Quarto III, 1997, p 4353-p4388)
- Régis Debray : « *Le moment Fraternité* », Gallimard
- Abdennour Bidar : « *Les Tisserands* », Ed. Les liens qui libèrent ; « *Plaidoyer pour la fraternité* »
- Henri Pena-Ruiz : « *Qu'est-ce que la solidarité ?* » Ed. Abeille et Castor 2011.
- Edgar Morin : « *La Fraternité, pourquoi ?* » Actes Sud 2019
- Martine Janner-Raimondi et Anne Ruolt : « *Je-tu-nous-vous* », L'harmattan, 2017
- Mustapha Harzoune et Samia Messaoudi : « *Vivre ensemble, pour répondre aux questions des enfants sur l'immigration* », 2012.
- Yves Hivert-Messeca : *De la fraternité : deux ou trois choses que l'on sait d'elle*
- Bérengère Kolly : « *Et de nos sœurs séparées…Lectures de la sororité.* » Ed. Lussaut.
- Réjane Sénac : « *Les non-frères au pays de l'égalité* » , Presses de Sciences Po
- Cf le mouvement « Fraternité Générale » :
https://www.fraternite-generale.fr/le-mouvement-fraternite-generale ;
https://www.fraternite-generale.fr/revivez-l-edition-2016 ;
https://www.fraternite-generale.fr/la-fraternite-selon ;
http://www.telerama.fr/idees/abdennour-bidar-la-fraternite-c-est-un-denominateur-commun-a-tous-les-humanismes,147860.php

III- SENSIBILITÉ : Littérature Jeunesse et FRATERNITÉ

A- Choisir un texte de Littérature Jeunesse sur la Fraternité :
- Fables des "*Philofables* " de Piquemal : « les 2 frères », p 14 ; « Les 2 sandales », p 74 ; « La maison qui ne sert à rien », p 106 ; « L'aveugle et le paralytique » p 122 ; « les voyageurs sous le platane » p 86 ;
- Fables des "*Philofables pour vivre ensemble* "de Piquemal : «L'enfer et le paradis », p22 ; « Le cheval et l'âne », p36 ; « Le fagot du vieil homme », p48 ;

- Fables des *"Philofables pour la terre "* : « La part du colibri » p10 ; « Les troglodytes » p46 ; « Le mur mitoyen », p111.
-Séance sur le racisme et la Résistance sur Eduscol, à partir de l'étude de « l'Agneau qui ne voulait pas être un mouton » :
http://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/24/7/Ress_emc_discussion_racisme_464247.pdf
Le conformisme grégaire et discriminatoire opposé à la fraternité combattante de la résistance des moutons contre le loup....
- « Le lion et le rat » ; « le renard et le bouc » de la Fontaine (peut-être à réécrire pour l'adapter au niveau des élèves...) : http://www.jdlf.com/lesfables/livreii/lelionetlerat et http://www.jdlf.com/lesfables/livreiii/lerenardetlebouc
-Elzbieta : *Petit-gris.* Douzou : *Les petits hommes sur le carreau.* Antony Browne : *Le tunnel.* Bernard Chambaz : *Je ne m'appelle pas Ben Laden !*
Les mythes antiques : Abel et Caïn ; Remus et Romulus ; Antigone.

B-<u>Bibliographies de Littérature Jeunesse sur la Fraternité</u> :

http://www.babelio.com/livres-/fraternite/10211
http://www.ricochet-jeunes.org/themes/theme/319-entraide-solidarite/page/6
http://jeunesse.lille3.free.fr/mot.php3?id_mot=1346
L'étranger dans la LJ : http://www.cndp.fr/crdp-creteil/telemaque/comite/etranger.htm
La différence, l'autre, la citoyenneté dans la LJ :
http://www.cddp95.ac-versailles.fr/toutes-les-ressources/pole-mediation-de-ressources/litterature-jeunesse/albums-en-reseaux-themes-auteurs/la-difference-l-autre-la/
http://www.lespetitsbouquins.com/motcle/fraternite/
http://cache.media.eduscol.education.fr/file/ecole/50/1/ressources_premier_degre_litterature_382501.pdf p2.
Liberté, égalité, fraternité, de Joeo Hoestlandt : http://www.librairiemassena.com/9782361900250-liberte-egalite-fraternite-jo-hoestlandt/
Cartes de la fraternité : http://www.laligue.org/wp-content/uploads/2013/01/DO-PEDA-2013-web.pdf
Livret pédagogique de Solidarité laïque sur les droits de l'enfant et les migrants : http://www.solidarite-laique.org/app/uploads/2018/01/Livret-Migrants-A5.pdf

C- <u>Œuvres musicales sur la Fraternité</u> :

- *Lily* de Pierre Perret
- *T'es qui toi ?* du groupe Vis à vies (sur l'album Première, on peut l'écouter sur Deezer)
- L'album *« J'ai droit à mon enfance »* de Dominique Dimey (les petits boulots, le cartable d'Amadou, Lena et son accordéon)
- Maria Suzanna *« Les enfants sur les bateaux »* de Michèle Bernard.

IV- ENGAGEMENT :

Il est possible d'envisager une gradation dans la pratique de l'engagement en classe par les élèves :

1-Connaître et apprécier autrui : empathie, jeux de rôle, cartes de la fraternité...

2-Connaître les Droits de l'homme et les droits de l'enfant.
http://www.humanium.org/fr/convention/convention-droits-enfant-adaptee-aux-enfants-des-10-ans/

→ **<u>Video de vulgarisation sur la fraternité</u>**

3-Travail de coopération :

-comme pédagogie générale dans la classe
-ponctuellement sur des travaux en commun

4-Enseigner la fraternité dans la classe :

→ Dossier du café pédagogique : « Enseigner la fraternité » :

- Jean Houssaye : Peut-on éduquer à la fraternité ?
- S. Connac : Construire la fraternité en classe
- Apprendre à collaborer en maternelle

5- Dans la régulation des conflits avec autrui :
[Pour plus de développements, voir la fiche « Règle et Droit » dans l'onglet « F3_ 4 domaines de la culture civique]

a-Messages clairs :
http://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/03/2/Ress_emc_conflits_messages_clairs_509032.pdf
-Communication non-violente
-Résolution des conflits : d'abord en proposant des solutions dans un jeu de rôle avec mise en scène de situations de conflits, puis dans la réalité.

b-Tutorat et pratique de la Fraternité dans la classe :
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2015/01/20012015Article635573345046453332.aspx

c-Brevets de tuteurs, du cycle II au collège :
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Documents/docsjoints/BrevettuteurcycleII.pdf
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Documents/docsjoints/BrevettuteurcycleIII.pdf
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Documents/docsjoints/Brevettuteurcollege.pdf
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Documents/docsjoints/Brevettuteurlycee.pdf

d- Sensibilisation aux gestes qui sauvent et formation aux premiers secours :
APS : Apprendre à Porter Secours :

http://eduscol.education.fr/cid47503/dans-le-premier-degre.html
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Action_sanitaire_et_sociale/31/0/APS_brochure2006_116310.pdf
http://www.education.gouv.fr/bo/BoAnnexes/2006/33/MENE0601175C_document_suivi.pdf
http://www.education.gouv.fr/bo/2006/33/MENE0601175C.htm
http://www.ac-grenoble.fr/ien.rumilly/IMG/pdf/Diaporama_APS.pdf

Formation pour enseignant-e-s :
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Action_sanitaire_et_sociale/14/5/APS_formation-de-base_114145.pdf
Pédagogie de l'APS : http://monecole.fr/tag/aps ; http://cache.media.education.gouv.fr/file/4_Espace_pro-CHSCTD/33/5/Apprendre_a_porte ; http://www.ac-grenoble.fr/ien.g2/spip.php?article184 ;